



**DIDIER LE GAC**

Député de la 3ème circonscription du Finistère

## Communiqué de presse

18 novembre 2021

### **Recyclage des friches : 1,4 millions d'euros pour Brest et la circonscription**

Le député Didier Le Gac salue le financement apporté par le gouvernement dans le cadre du plan de relance aux opérations de recyclage des friches.

Il se réjouit du soutien ainsi apporté, qui va permettre le déblocage de plusieurs dossiers de la circonscription :

- 100 000 € pour l'aménagement de la friche du "169 De Gaulle", porté par commune nouvelle de Milizac-Guipronvel ;
- 100 000 € pour le Jardin du Presbytère à Plouguin (dossier porté par Finistère Habitat) ;
- 200 000 € pour le pôle artisanal, le garage communal et des logements sur l'Île-Molène (dossier porté par la Mairie de Molène) ;
- Et enfin 1 000 000 € pour la réhabilitation de la friche industrielle SDMO à Brest, pour l'implantation d'un centre de formations professionnelles (dossier porté par la CCI métropolitaine Bretagne ouest).

La réhabilitation des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires : maîtrise de l'étalement urbain, protection contre l'artificialisation des sols.